

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : Même ordre du jour pour les séances du mardi 11 décembre 2018 à 9h30 et du mercredi 12 décembre 2018 à 9h30.

Les points 3, 4 et 5 seront traités à 14 heures, le mardi 11 décembre 2018.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications (YR) M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Vincent Jaques. Il lit la lettre de démission de M. Michele Scala, assesseur auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP). Il rappelle que les points 3, 4 et 5 seront traités à 14h.			
	2.	Dépôts Simple question : (18_QUE_028) Régis Courdesse. Motion : (18_MOT_066) Yvan Luccarini. Initiative : (18_INI_009) Jean-Daniel Carrard.			
TRAITE	3.	(18_HQU_DEC) Heure des questions orales du mois de décembre 2018, à 14 heures	GC		
TRAITE	4.	(18_INT_264) Interpellation Jean-Michel Dolivo - Voyages en Russie et dossier S3 : des liens entre les différents protagonistes qui vont au-delà du cadre strictement privé ? (Développement et réponse immédiate) Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur tient la réponse pour définitive. L'interpellation n'est pas renvoyée au Conseil d'Etat.			
RET	5.	(18_RES_018) Résolution Jean Tschopp et consorts - Parascolaire : demande d'ouverture de négociations à l'EIAP (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) La résolution est retirée par son auteur.			
RENV-CE	6.	(18_INT_268) Interpellation Didier Lohri et consort - Demande de renseignements complémentaires à la LPIC (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(18_INT_269) Interpellation Sarah Neumann et consorts - VaudTax : une configuration qui tienne compte des configurations familiales (Développement)			
RENV-CE	8.	(18_INT_270) Interpellation Monique Ryf et consorts - Théâtre du Jorat : garantir l'exploitation à long terme ou baisser de rideau programmé ? (Développement)			
OA	9.	(53) Exposé des motifs et projet de loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Raphaël Mahaim et consorts "Motion du groupe des verts en faveur de la géothermie : pour voir loin, il faut creuser profond !" (13_MOT_032) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Valérie Induni et consorts "Stop aux recherches d'hydrocarbures" (15_MOT_071 transformée en postulat 16_POS_162) (3ème débat) (3e débat) : art. 4 : la version adoptée en 2e débat (oui) est préférée à la version adoptée en 1er débat (non) par 79 oui, 33 non et 24 abstentions. Fin du 3e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 103 oui, 9 non et 21 abstentions.. Les conclusions de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Mahaim (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité. Les conclusions de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Induni (acceptation du rapport) sont adoptées à une très large majorité.	DTE.	Chapuisat J.F. (Majorité), Gfeller O. (Minorité)	
RENV-SD	10.	(54) Exposé des motifs et projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur l'initiative populaire « Pour un canton sans extraction d'hydrocarbures » (2ème débat) (2e débat) : une motion d'ordre Dolivo demandant le report du vote sur l'art. 2, soutenue par 20 députés, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 122 oui, 2 non et 15 abstentions. Cet objet sera ainsi mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance, à l'issue du délai référendaire en lien avec l'objet voté au point 9 (EMPL 53), ci-dessus.	DTE.	Chapuisat J.F. (Majorité), Gfeller O. (Minorité)	12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	11.	(17_INT_702) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sabine Glauser - Pour que la concurrence des taxes ne coule pas les pêcheurs vaudois	DTE.		
OA	12.	(28) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Michel Renaud et consorts au nom de la commission ayant étudié le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la stratégie de soutien économique du Canton de Vaud aux Alpes vaudoises pour les années 2016-2023 (projet "Alpes vaudoises 2020") et EMPDs accordant au CE un crédit-cadre de CHF 2'544'000 pour co-financer entre autres le projet d'enneigement mécanique des Mosses, portés par Télé-Leysin demandant au CE de présenter un rapport au GC sur la possibilité de maintenir les places de parc devant être démolies près de l'ancienne décharge de l'Arsat Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à une très large majorité.	DTE.	Gfeller O.	
TRAITE	13.	(18_INT_106) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars - Quelles conséquences à l'explosivité de nos montagnes ?	DTE.		
RENV-CE	14.	(18_INT_266) Interpellation Yvan Pahud - Fiscalité des frontaliers : que fait notre gouvernement face à l'Etat français mauvais payeur ? (Développement)			
RENV-COM	15.	(18_POS_088) Postulat Jean-François Thuillard et consorts - Revoir la pratique d'imposition des frontaliers et le taux de rétrocession (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	16.	(18_RES_019) Résolution Alexandre Berthoud et consorts - Impôts frontaliers ; cette créance n'est pas acceptable. Trouvons les moyens pour éviter que cela ne se reproduise. (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Alexandre Berthoud, formulant un vœu, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée à l'unanimité. Elle est transmise au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.			
OA	17.	(87) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'ouvrage de CHF 21'974'000.- pour financer la construction de l'extension du Gymnase de Burier à La Tour-de-Peilz et le remboursement partiel du fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve (FAIR) relatif au terrain (2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise) (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés en bloc avec quelques abstentions. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté par 105 oui et 12 abstentions.	DFIRE.	Thalmann M.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	18.	<p>(99) EMPB - des charges et des revenus de fonctionnement et d'investissement pr l'année 2019 et plan 2020-2023 et Rap. du CE – sur le Programme de législature 2017-2022 – sur l'évolution à moyen terme et l'actualisation de la planification financière, des investissements et de l'endettement et PLs modifiant les lois du : 08.04.14 LPMI - 17.04.05 LPECPM - 04.05.04 LPRoMin - 05.12.78 LPFES - 23.09.08 LVLAFFam - 23.11.10 LPCFam - 26.05.65 LOCC - 29.05.85 LSP - 10.02.04 LAIH - 112.01.10 CDPJ - 19.05.09 LVCPP - 24.04.12 LFR-EMS - 13.11.07 LVPC - 24.01.06 LAPRAMS - 04.07.00 LI - 05.12.56 LICom - 06.12.67 Lr-CE - sur l'impôt 2020-2023 - 06.10.09 LAVASAD et PDs fixant, pr l2019 : le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat ainsi que le montant limite de l'avance de trésorerie que l'Etat peut accorder à la CEESV - les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la LADE - le montant maximum des garanties que le CE peut octroyer pr les emprunts contractés par : des établis. sanitaires privés afin de financer leurs investis. dans le cadre de la LPES - socio-éducatifs afin de financer leurs investis. dans le cadre de la LAIH - des institutions socio-éducatives afin de financer leurs investis. dans le cadre de la LPRoMin - de pédagogie spécialisée privés afin de financer leurs investis. dans le cadre de la LPS - modifiant les décrets : soumettant temporairement aux dispositions sur les entreprises agricoles les entreprises agricoles qui remplissent les conditions prévues par l'art. 5, let a) LDFR - du 18.06.13 accordant au CE un crédit CHF 1'440'000'000.-- pr diverses mesures permettant la recapitalisation de la CPEV - autorisant le CE à verser un montant de CHF 50 mios aux communes 2019 compensation RIE III - Rapports du CE au GC à divers postulats et motions et Réponses du CE à diverses interpellations (2ème débat)</p> <p>(2ème débat): Lois: LPMI: Art. 37 accepté. Art. 2 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. LPECPM: Art. 10 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. LPRoMin: Art. 58I accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. LPFES: Art. 7, 26g et 32f acceptés. Art. 2 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. LVLAFFam :</p>	DFIRE.	Berthoud A. (Majorité), Bolay G.P. (Minorité), Buclin H. (Minorité)	12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		sur l'impôt 2022 est adoptée à une large majorité, avec quelques avis contraires. En vote final, la loi sur l'impôt 2023 est adoptée à une large majorité, avec quelques avis contraires. LAVASAD: Art. 18 à 23 acceptés en bloc. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	19.	<p>(18_POS_091) Postulat Rebecca Joly et consorts - Accessibilité des documents : nouveau site et nouvelles options ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)</p> <p>(budget 2019, 2ème débat, suite du point précédent): Décrets: CEESV : Art. 1 à 6 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LADE: Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LPFES : Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LAIH : Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LProMin : Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LPS : Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. LDFR : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. Caisse de pension : Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une large majorité. Communes : Art. 1 à 5 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. Budget d'investissement pour l'année 2019 (pp. 205 ss. brochure verte) : après discussion, le budget d'investissement pour l'année 2019 est adopté à une très large majorité. DTE : SP 001 accepté. SP 005, RB 3010, amdt Mischler (+100'000) refusé. SP 005 non amendé accepté. SP 043 accepté. SP 003 accepté. DFJC: SP 010 accepté. SP 011 accepté. SP 012 accepté. SP 013 accepté. SP 014 accepté. SP 015 accepté. SP 017 accepté. SP 018, RB 3010, amdt min 1 (+360'000) refusé à une très large majorité. SP 018 non amendé accepté. SP 019 accepté. DIS : SP 020 accepté. SP 022 accepté. SP 021 accepté. SP 004 accepté. SP 002 accepté. SP 024 accepté. SP 025 accepté. SP 026 accepté. DEIS : SP 039 accepté. SP 040 accepté. SP 041 accepté. SP 042 accepté. SP 023 accepté. SP 044 accepté. DIRH : SP 045, RB 3636, amdt min 1 refusé à une très large majorité. SP 045 non amendé accepté. SP 046 accepté. SP 047 accepté. SP 054 accepté. SP 050 accepté. SP 056 accepté. DSAS : SP 027 accepté. SP 028 accepté. SP 029 accepté. SP 030 accepté. SP 031 accepté. SP 032 accepté. SP 033 accepté. SP 034 accepté. SP 035 accepté.</p>			12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		SP 036 accepté. SP 037 accepté. SP 064 accepté. DFIRE : SP 051 accepté. SP 052 accepté. SP 053 accepté. SP 048 accepté. SP 059 accepté. OJV : SP 057 accepté. SGC : SP 058 accepté. Suite des débats le mercredi 12 décembre.			
RENV-T	20.	(18_POS_093) Postulat Gérard Mojon et consorts - Le CHUV, un malade chronique ou un patient en voie de guérison ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			12/12/2018
RENV-T	21.	(18_POS_094) Postulat Léonore Porchet et consorts - La mort c'est tabou, on en viendra tous à bout (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			12/12/2018
RENV-T	22.	(18_POS_037) Postulat Catherine Labouchère et consorts - Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL) : bilan et suites de la période transitoire	DFJC, DSAS	Jobin P.	12/12/2018
RENV-T	23.	(GC 085) Rapport de la Commission interparlementaire 'détention pénale' aux parlements des cantons de Fribourg, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève, du Jura et du Tessin pour l'année 2017.	GC	Jaccoud J.	12/12/2018
RENV-T	24.	(18_POS_087) Postulat Pierre-André Romanens et consorts - Soutien aux Communes impactées dans le cadre de l'exercice particulier 2019 (Développement et demande de prise en considération immédiate)			12/12/2018
RENV-T	25.	(17_PET_007) Pétition pour adapter les procédures de l'article 107 de la loi sur le Grand Conseil	DIS	Keller V.	12/12/2018
RENV-T	26.	(18_PET_010) Pétition pour une dénonciation de cas de racisme et de xénophobie au sein de la justice vaudoise.	DIS	Courdesse R.	12/12/2018
RENV-T	27.	(17_MOT_006) Motion Raphaël Mahaim et consorts - Médiation civile et assistance judiciaire : un couple qui peut faire bon ménage	DIS	Blanc M.	12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	28.	(17_MOT_007) Motion Nathalie Jaccard et consorts - Médiation civile systématique : favoriser les accords plutôt que les longs procès	DIS	Blanc M.	12/12/2018
RENV-T	29.	(40) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques-André Haury au nom de la commission de haute surveillance du Tribunal cantonal demandant la délégation aux notaires de compétences non contentieuses en matière successorale relevant actuellement des juges de paix	DIS	Blanc M.	12/12/2018
RENV-T	30.	(17_INT_041) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Daniel Carrard - Utilisation de drones privés dans le domaine public : quelle législation cantonale ?	DIS.		12/12/2018
RENV-T	31.	(18_POS_030) Postulat Thierry Dubois et consorts - Lausanne la blanche !	DIS, DSAS	Cardinaux F.	12/12/2018
RENV-T	32.	(18_INT_117) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Hadrien Buclin - La jurisprudence fédérale ne permet plus d'amender la possession de cannabis jusqu'à 10 grammes : la police a-t-elle adapté sa pratique ?	DIS.		12/12/2018
RENV-T	33.	(18_INT_193) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Hadrien Buclin - Camions hors-la-loi : quels moyens d'action au niveau cantonal ?	DIS.		12/12/2018
RENV-T	34.	(18_MOT_018) Motion Marc-Olivier Buffat et consorts - Surpopulation carcérale et manque de places de détention : il y a urgence !	DIS	Schwab C. (Majorité), Ducommun P. (Minorité)	12/12/2018
RENV-T	35.	(17_INT_068) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yvan Pahud - Un détenu sur deux est musulman à Genève. Et dans le canton de Vaud ?	DIS.		12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	36.	(17_INT_657) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierrette Roulet-Grin - Mendicité : démocratie travestie ?	DIS.		12/12/2018
RENV-T	37.	(GC 071) Rapport annuel 2017 de la commission interparlementaire de contrôle de l'hôpital intercantonal de la Broye, Vaud-Fribourg (HIB)	GC	Ruch D.	12/12/2018
RENV-T	38.	(GC 072) Rapport annuel 2017 de la commission interparlementaire de contrôle de l'hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (HRC)	GC	Vuillemin P.	12/12/2018
RENV-T	39.	(16_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Muriel Thalman - Hôpital de Lavaux - quo vadis ?	DSAS.		12/12/2018
RENV-T	40.	(17_INT_048) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Tergiversations au sein de l'Hôpital Riviera Chablais : la politique de la direction est-elle compatible avec les objectifs du Conseil d'Etat en matière de santé publique ?	DSAS.		12/12/2018
RENV-T	41.	(17_INT_009) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Quel contenu pour la future polyclinique de la Riviera ?	DSAS.		12/12/2018
RENV-T	42.	(18_POS_092) Postulat Amélie Cherbuin et consorts - Pour un soutien des autorités vaudoises à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020) (Développement et demande de prise en considération immédiate)			12/12/2018
RENV-T	43.	(44) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Brigitte Crottaz et consorts - Pour une gratuité du test VIH anonyme (16_MOT_087) (1er débat)	DSAS.	Venizelos V.	12/12/2018

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	44.	(60) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Catherine Labouchère - Aide sociale : besoin temporaire ou chronique, des éléments à rajouter à l'étude générale	DSAS.	Gross F.	12/12/2018
RENV-T	45.	(18_POS_057) Postulat François Cardinaux et consorts - Les prestations sociales versées doivent rester en Suisse	DSAS	Christen J.	12/12/2018
RENV-T	46.	(18_POS_059) Postulat Grégory Devaud et consorts - Etablissement d'un rapport, actuel, sur les effets de seuils ainsi que sur le revenu disponible des ménages vaudois	DSAS	Christen J.	12/12/2018
RENV-T	47.	(18_POS_061) Postulat Florence Gross et consorts - Optimisation dans le domaine de l'action sociale, où en est-on ?	DSAS	Christen J.	12/12/2018
RENV-T	48.	(17_INT_076) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Krieg - Les étrangers au bénéfice de l'aide sociale depuis plusieurs années sont-ils renvoyés dans leur pays d'origine ?	DSAS.		12/12/2018
RENV-T	49.	(17_INT_075) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois - Quelle est la proportion d'étrangers bénéficiant de sommes importantes de l'aide sociale ?	DSAS.		12/12/2018
RENV-T	50.	(18_INT_179) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Daniel Carrard - Plus de transparence dans l'octroi de l'aide sociale	DSAS.		12/12/2018

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :